



## NÉGOCIATRICE DES ACCORDS L'UNSA-FERROVIAIRE VOUS INFORME

Paris, le 10 mars 2021

### LE SUJET

Dès 2014, l'**UNSA-Ferroviaire** a engagé des négociations avec la Direction pour le versement de l'intéressement à tous les salariés du GPU SNCF. Les accords, signés dans les 3 EPICS en 2018, sont reconduits par tacite reconduction pour une durée de 3 ans dans les SA et SAS (sauf la SA Gares et Connexions pour laquelle un accord est en cours de négociation).

Ces accords permettent une augmentation sensible du pouvoir d'achat des cheminots, en montants individuels et fixes tous grades confondus, en retour de l'effort collectif produit suivant les critères de performance sociale, opérationnelle et économique.

Chaque montant est calculé en brut, en année pleine de présence (accessible dès 3 mois de présence) et résulte de l'exercice SNCF 2020.

**Malgré un contexte économique et sociétal difficile, le montant de l'intéressement est resté équivalent, voire en augmentation sur certaines SA-SAS, mais pas à la hauteur des 1.200 € bruts attendus sur les 3 dernières années.**

### SNCF VOYAGEURS : 265 € brut

#### Critère performance sociale :

- Baromètre managérial (Ampli) - taux de réponses positives à l'enquête : **Atteint**

#### Critère performance opérationnelle :

- Les activités ont atteint l'objectif. **Atteint**

#### Critère performance économique :

- Marge opérationnelle (MOP). **Non atteint**

### SNCF RÉSEAU : 341 € brut

#### Critère performance sociale :

- Qualité de vie au travail – taux de participation à la démarche ALLURE. **Atteint**

#### Critère performance industrielle :

- Disponibilité et qualité du réseau : évolution du nombre d'événements production en 2020. **Atteint**

#### Critère performance économique :

- Marge opérationnelle (MOP). **Non atteint**

## SNCF : 317 € brut

### Critères performance sociale :

- Participation au baromètre managérial annuel SNCF (Ampli), permettant de mesurer la satisfaction des personnels et la qualité de vie au travail.

**Atteint**

- Taux d'emploi des travailleurs handicapés de SNCF. **Partiellement atteint**

### Critères performance économique :

- Réalisation du budget annuel d'exploitation de SNCF. **Partiellement atteint**

- Marge opérationnelle (MOP) de SNCF Réseau. **Non atteint**

- Marge opérationnelle (MOP) de SNCF Mobilités. **Non atteint**

## SNCF FRET : 285 € brut

### Critère performance sociale :

- Qualité de vie au travail – taux de participation à la démarche AMPLI. **Atteint**

### Critère performance industrielle :

- Satisfaction client et régularité des trains en 2020. **Atteint**

### Critère performance économique :

- Marge opérationnelle (MOP). **Non atteint**

## SNCF GARE ET CONNEXIONS : 341 € brut

L'intéressement sera versé sous forme d'une prime exceptionnelle sur la paie de mai dans l'attente de la signature d'un nouvel accord.

**Important - Nous vous rappelons que chaque salarié SNCF éligible à l'intéressement peut choisir entre trois options :**

- Le versement automatique et **par défaut** sur le Plan d'Épargne Groupe SNCF (PEG - Fonds horizon solidaire), défiscalisé et avec **abondement** de l'entreprise (30 % pour un versement annuel inférieur à 500 €) au mois de mai 2021 ;
- Le versement **direct** sur le salaire de mai 2021 à la demande du salarié, **dans ce cas fiscalisé** ;
- La combinaison des deux solutions, en plaçant une partie de la prime sur le PEG et en percevant l'autre partie sur la paie de mai 2021.

**À défaut de réponse, l'intéressement sera automatiquement placé sur le Plan Épargne Groupe (PEG) sans possibilité de rétractation.**

### CALENDRIER :

- ✓ **29 mars 2021** : ouverture de la campagne d'interrogation en ligne
- ✓ **29 mars 2021** : envoi par la poste des bulletins option papier
- ✓ **26 avril 2021** : date maximale de réception des bulletins d'option papier et clôture des bulletins d'option électronique
- ✓ **26 avril 2021** : date maximale de réponse en ligne

# J'adhère à l'UNSA !

CONTRACTUELS **EFFICACE** Service public  
**EXPERTISE** **Savoir-faire** Carrières  
Hot-Line Juridique **Autonome**  
MÉTIERS **STATUT** Responsabilité  
Filières Syndicat de services

*A l'UNSA-Ferroviaire, moi, j'adhère !*

Nom: .....

Prénom: .....

Direction: .....

Adresse Pro: .....

Collège: .....

Tél: .....

Mail: .....

**Fédération UNSA-Ferroviaire**  
56, rue du Faubourg Montmartre . 75009 PARIS  
Tél: 01 53 21 81 80 . [federation@unsa-ferroviaire.org](mailto:federation@unsa-ferroviaire.org)